

NOM/ PRENOM :
TEL :
DATE DE LA FORMATION :
DATE DU DEVIS :



EXCELLENCE COSMETIC
CENTRE DE FORMATIONS ESTHÉTIQUES

PROGRAMME DE FORMATION HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

PUBLIC CONCERNE

Toute personne souhaitant travailler et mettre en œuvre des techniques de tatouages par effraction cutanée. Aucun diplôme n'est exigé.

PRE-REQUIS

Être majeur et autorisation parentale pour les mineurs de 16 ans à 18 ans. Cette formation est obligatoire pour pratiquer la dermopigmentation.

Durée : 21 heures (3 jours)

Horaires : de 9h30 à 17h30

Effectif : de 3 à 6 pers. Max

Modalités : présentiel, avec remise d'attestation de formation

Financement possible : OPCO, auto-financement, FAFCEA, Pôle emploi, CPF

Tarif : 480 €

DÉMARCHES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support – Book de formation papier fourni
- Produit, matériel fournis pendant la formation.
- QUIZZ
- Échanges dans le groupe
- Attestation individuelle de formation
- Contrôle des connaissances, évaluation : Exercices de validation sur questionnaire à la fin de chaque journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires : de connaître les règles d'hygiène et d'asepsie en vue de pratiquer le maquillage permanent. Assurer aux clients des conditions de bonnes pratiques décrites par la loi et répondre aux obligations réglementaires

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ÉVALUABLES

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- ✓ De mettre en œuvre les exigences réglementaires et le savoir-faire en matière d'hygiène en vue d'éviter les risques de contamination pour le praticien et sa clientèle.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

Généralités sur les risques infectieux / Infections associées aux soins
Les modes de transmission / Les facteurs de risques /
▶ Les complications infectieuses liées aux actes tatouage/perçage.
▶ Informations, précautions et contre-indications liées aux actes ▶
Les règles de base de la prévention/ Atelier pratique :
Hygiène des mains, Quizz, film)

JOUR 2

▶ Les Antiseptiques et désinfectants / Spectre d'action / Modalités d'action / Les déchets / Entretien du cabinet / Le port de gants / Le port du masque / La préparation de la zone de maquillage permanent
Conduite à tenir en cas d'AES (accident exposant au sang) Couverture vaccinale

JOUR 3

- ▶ Désinfection, stérilisation, vérification du matériel
- ▶ Quizz et évaluation de satisfaction
- ▶ Révision et intérêts de la traçabilité
- ▶ Remise des Attestations de formations